



*Signataire : Caroline Renold*

*Date de dépôt : 23 janvier 2025*

## **Question écrite**

### **Contrôle du respect de la LDTR et du RDTR**

La LDTR a pour but de préserver le parc locatif, d'éviter les changements d'affectation de logements d'habitation, d'encourager les travaux de rénovation, et de limiter les hausses de loyers après travaux de rénovation-transformation et de démolition-construction.

Je souhaite savoir dans quelle mesure le département veille à l'application de la loi et investigue les infractions à la LDTR.

Mes questions sont ainsi les suivantes :

- 1. *Au cours des cinq dernières années, combien de violations de la LDTR par année ont été constatées par le département, et combien de décisions de sanctions ont été rendues dans chacun des domaines suivants :***
  - a. travaux soumis à la LDTR (rénovation, transformations, démolition) ?*
  - b. changements d'affectation ?*
  - c. logements loués sur les plates-formes ?*
- 2. *Combien de violations de la LDTR ont été portées à la connaissance du département :***
  - a. par des signalements de membres de la société civile (y compris les locataires de logements) ?*
  - b. par des autodénonciations de propriétaires ?*
  - c. par les propres investigations du département ?*
  - d. par les investigations d'autres services de l'Etat ?*

3. *Quelles sont les mesures d'investigation prises par le département pour identifier les infractions à la LDTR ?*
4. *Lorsqu'une dénonciation parvient au département, est-ce que ce dernier effectue des recherches d'autres infractions dans tout l'immeuble ? Pour les autres bâtiments du propriétaire concerné ?*
5. *Pour les violations concernant les loyers fixés après travaux, quelle a été, en moyenne, la différence entre le loyer légal selon la LDTR et le loyer fixé avant la décision du département ?*
6. *Au cours des cinq dernières années, combien d'appartements locatifs laissés abusivement vides ont été répertoriés chaque année par le département ?*
7. *Pendant cette période, combien d'appartements locatifs laissés abusivement vides ont été expropriés par l'Etat en application des art. 26 ss LDTR ?*
8. *Comment le département contrôle-t-il l'application de l'art. 4A RDTR et le respect de la limite des 90 jours de location sur les plates-formes de location ?*
9. *Quel est le montant médian des amendes pour ces décisions de sanctions ?*
10. *Quel est le montant total des amendes octroyées ?*
11. *Est-ce que le département publie toutes ses pratiques internes en matière de LDTR ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour les réponses apportées à ces questions.